

PT2 LH
Faisceau hertzien
de Nuits Saint Georges (Clos des Dames)
vers Mont Saint Vincent (le Belvédère)

LEGENDE

- I4 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution)
- PT2 Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
- PT3 Servitudes attachées aux réseaux de télécommunications des postes et télécommunications
- T1 Servitudes relatives aux chemins de fer
- T7 Circulation aérienne - servitudes établies à l'extérieur des zones de dégagement
- Bois et forêts relevant du régime forestier

COMMUNE DE :

COMBLANCHIEN

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

ELABORATION

Arrêté le :
17 Mai 2013

Approuvé le :
17 Mars 2014

visa

Date :
Le Maire :

Modifications - Révisions - Mises à jour

Envoi initial le 5 juin 2012

Ajout servitude I4 le 4 octobre 2013

PLAN DES SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE
ET DES BOIS ET FORETS
RELEVANT DU REGIME FORESTIER

5.b

ECHELLE:1/5000



PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
Direction Départementale des Territoires
Service Territorial Sud-Est Dijon Beaune

DDT

Service Aménagement Développement Territorial/Planification et Aménagement durable - Beaune

PT2 LH

Faisceau hertzien de Nuits Saint Georges à Vignoles

T1
Ligne n° 830 000
Paris-Lyon
à Marseille St Charles

